

ASSEMBLÉE NATIONALE Séance du 16 juin 2004

Statut EDF Intervention de Geneviève P-Gaillard (5 minutes)

Mes collègues de l'opposition, ont évoqué tour à tour et très largement, bon nombre d'arguments nous amenant à nous opposer fermement au projet de loi que vous nous soumettez.

Comme à votre habitude, vous continuez malgré les réactions fortes dans notre pays, les expressions contraires aux objectifs et aux méthodes de vos réformes, à vouloir passer en force et à vouloir imposer aux français votre vision de leur avenir et de la société, vision frappée du sceau d'un libéralisme dont on sait depuis des années qu'il provoque petit à petit la destruction de notre organisation sociale, la disparition des valeurs solidaires que nous avons pourtant mis des années à construire.

Chez nous, la production, le transport et la distribution d'électricité est confié à une entreprise nationale, un EPIC qui a des obligations de service public et qui jusqu'à présent a bien rempli sa mission. Vos arguments en faveur du changement de statut vont exactement à l'inverse des conditions de maintien d'un tel service public. Vous nous assurez pourtant que rien ne changera, que la privatisation que nous redoutons n'est qu'une pure vision de l'esprit. Votre discours est bien rodé, mais nous ne sommes pas dupes et l'opinion publique ne sera pas abusée, nous y veillerons !

Alors pourquoi persévérer dans une telle voie ?

D'abord parce que le gouvernement auquel vous appartenez fait une confiance aveugle au marché, sans se préoccuper des conséquences à long terme de cette décision, aussi bien pour les usagers que pour les salariés.

Ensuite, parce que vous savez bien que la culture de l'actionnariat, du gain de l'argent pour l'argent, s'infiltré peu à peu dans une grande partie de la société, se donnant l'apparence de la seule solution à l'ensemble des faiblesses du système fondé sur la solidarité ou le travail, on l'a vu c'est ce que vous laissez croire pour les retraites et vous avez intérêt, pour atteindre votre idéal politique intégrisme comme a dit mon collègue Myard de ramener tous les français à votre cause.

Vous tentez en même temps de rassurer pour obtenir l'adhésion populaire tout en sachant que ce schéma nous conduira inévitablement à la construction libérale du marché européen de l'électricité. Les activités non concurrentielles rassemblées dans des filiales détenues soit disant à 100% par des capitaux publics ! vous vous moquez de nous, c'est impossible. Les activités concurrentielles quant à elles, rassemblées dans le cadre d'une SA détenue aux 2/3 par les participations publiques. Il ne manquera alors qu'un petit décret pour introduire encore plus de capitaux privés et ensuite les augmenter progressivement... le tour est joué, l'entreprise deviendra ipso facto OPABLE.

Enfin, vous poursuivrez dans cette voie parce qu'il y a deux semaines, votre gouvernement a choisi de s'engager dans la construction de l'EPR. Choix que vous tentez d'ailleurs soit dit en passant d'auréoler après coup du débat public, via une saisine de la Commission Nationale du Débat Public. Cette décision facilite en effet le projet de privatisation d'EDF en démontrant que l'Etat est prêt à faire ce qu'il faut pour améliorer la présentation de l'entreprise aux yeux des marchés financiers, alors que cet équipement est loin de constituer une urgence et va à rebours des objectifs de service public qui porte la notion de service rendu se déclinant aussi en haute qualité sanitaire et environnementale. Je souligne dans ce droit fil que l'EPR sera mis en œuvre sur la base de normes de sécurité environnementale datant de 1992. Il aura entre autre pour vocation de produire pour l'exportation, ce qui n'est pas, vous en conviendrez, un objectif phare du service public...

Ainsi, Monsieur le Ministre, vous pouvez tenter d'anesthésier mais demain le réveil sera difficile dans un monde de la production d'électricité profondément remanié aux frais des usagers, pardon des clients, victimes d'augmentations de prix, d'insécurité des approvisionnements, de la braderie du patrimoine collectif au profit d'actionnaires avides de gains. Voilà, à la lumière d'un projet que nous ne pouvons que condamner, le sombre destin que vous préparez sciemment pour la Société française de demain.

Geneviève P-Gaillard